

Certificat

Murs composites avec ou sans isolant et murs sandwiches**Murs composites sans isolant****Prémur 15/16**

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 548 « Murs composites avec ou sans isolant et murs sandwiches » en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société SPURGIN LEONHART SAS

Route de Strasbourg

67603 SELESTAT CEDEX - France

Usine SPURGIN LEONHART - ZI Rue Louis Renault - 68127 SAINTE CROIX EN PLAINE - FRANCE

le droit d'usage de la marque NF 548 « Murs composites avec ou sans isolant et murs sandwiches » pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n°02-0001-279-776 du 07 octobre 2022

Décision de reconduction n°02-0002-279-776 du 22 avril 2024

Cette décision se substitue à la décision n°02-0001-279-776 du 07 octobre 2022

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

> Selon la norme NF EN 14992:

-Durabilité : classe d'exposition

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :

Contacts-NF548@cstb.fr

01 64 68 83 38

> Avec un niveau plus exigeant que la norme NF EN 14992:

-Résistance garantie à la compression du béton f_{ck} en MPa

-Epaisseurs des parois

-Enrobage des raidisseurs et des armatures des parois

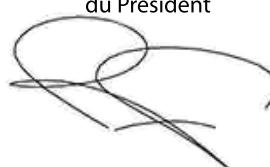
-Caractéristiques dimensionnelles et mécaniques des raidisseurs

> Autres caractéristiques :

- Conformité aux spécifications de l'Avis Technique n°3.2/20-1027_V3

- Aptitude au levage des inserts de levage intégrés visés par l'Avis Technique n°3.2/20-1027_V3

Par délégation
du Président



Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Annexe 1 du Certificat

Décision n°02-0002-279-776 du 22 avril 2024

Tableau des murs composites sans isolant certifiés

Dénomination commerciale	Epaisseur du mur (mm)	Epaisseur des parois en mm		f_{ck} (MPa)	Durabilité : classe d'exposition du béton
		Intérieure	Extérieure		
Prémur 15/16	150	42 à 52	43 à 52	C40/50	XC1 à XC4 - XF1
Prémur 15/16	160	42 à 52	43 à 52	C40/50	XC1 à XC4 - XF1

Tableau enrobage minimal (Cmin) côté extérieur en fonction de la classe d'exposition et de l'épaisseur totale du mur

Epaisseur (cm)	Classe d'exposition	Résistance béton mini	Enrobage minimal (mm)
15, 16	XC1, XC2, XC3	C40/50 avec dérogation de la nature du liant	10
	XC4, XF1		15
	XC1	C40/50 sans dérogation de la nature du liant	10
	XC2, XC3		15
	XC4, XF1		20*

*Enrobage non compatible avec un prémur de 15 cm d'épaisseur